DERNIÈRE SESSION DE L'APC DE CONSTANTINE

Indolence manifeste des élus

L'Assemblée populaire communale de Constantine a tenu, hier, les travaux de sa dernière session, et ce, dans un climat d'indifférence et de désintérêt manifeste de ses membres. Des dizaines de marchés et de projets, pourtant très importants pour l'avenir de la ville, ont été discutés et adoptés de manière «expéditive».

L'Assemblée populaire communale de Constantine, dont la gestion «approximative» des affaires de la ville laisse à désirer, comme en témoigne la colère grandissante des citoyens, aura clos sa mandature sur une mauvaise note.

Ses membres «élus», soit dit en passant, vraisemblablement très préoccupés par leur avenir, ont accordé peu d'intérêt aux travaux de cette session. Aussi, il est évident que la prochaine Assemblée élue qui héritera de lourds dossiers restés pendants durant cet exercice aura beaucoup à faire. En effet, une fois l'ordre du jour énoncé par le P/APC, le budget primitif de l'année 2013 adopté, sans débat, la salle des délibérations de l'Hôtel de ville s'est aussitôt vidée de ses hôtes.

Au point où une affaire aussi importante que le droit de concession du terrain du square le Panis, lieu mythique du centre-ville, demeuré en instance de réhabilitation des lustres durant, au profit de la société Sieha de Djillali Mehri, a été adoptée en présence de seulement huit membres.

Notons que seule une vingtaine de membres sur les 33 composant l'Assemblée ont répondu présents avant de quitter par la suite la salle. Le document portant droit de concession dudit terrain (approximativement 5 000 m²) au profit de la chaîne hôtelière Ibis et Novotel pour la réalisation d'une piscine ne fait aucune mention de la surface du terrain et du montant de l'opération. Les modalités de la concession seront «définies par la prochaine Assemblée élue», dira le maire de Constantine pour qui le plus important était la réalisation de cette opération sans passer par «un intermédiaire», l'agence foncière en l'occurrence. Autre fait marquant de cette session de fin de mandature, une «polémique» autour d'une opération portant étude de réhabilitation de deux salles de cinéma d'un montant de 800 millions de centimes. Et pour cause, un différend concernant la propriété des salles. Déroutant, chacun y va de son propre point de vue. Pour les uns, «ce sont des propriétés des Domaines concédées à la commune et pour les autres ce sont des biens de la commune dont la gestion a été concédée à la Direction de la culture».

Photo : DR.

Les élus de la commune de Constantine ont adopté également une délibération portant revêtement du stade Ben-Abdelmalek en gazon synthétique, d'un montant de 78 millions de dinars. Une autre saignée pour le budget de la commune, laquelle, faut-il le rappeler, en négociant mal avec la société de réalisation du tramway de Constantine n'a pas inclu dans le contrat de réalisation du stade, implosé pour les besoins du tracé, le revêtement du terrain.

Farid Benzaid

ANNABA

Le voleur était un voisin de la victime

Autres temps, autres mœurs. Le voisin à qui on confiait autrefois ses biens voire sa propre progéniture inspire aujourd'hui de moins en moins confiance. Et pour cause, il est de plus en plus impliqué dans les malheurs de ses colocataires.

Ayant des problèmes à régler loin de chez elle, la victime, âgée de 44 ans, a été contrainte de s'absenter momentanément de son foyer, situé à la cité Soummam de Oued Dheb, dans la ville d'Annaba. A son retour, quelle ne fut sa surprise en découvrant la porte de son appartement fracassée et ses affaires éparpillées à l'intérieur. Elle vérifia d'abord la garde-robe où étaient rangés les bijoux de son épouse d'une valeur de 50 millions de centimes, une somme d'argent en liquide de 13 millions de centimes ainsi qu'un appareil photo numérique d'une valeur de 3 millions de centimes. Le tout a disparu. Sous le choc, la victime s'est dirigée vers le commissariat du 4e arrondissement où elle a déposé plainte contre X. L'idée même de penser à un acte de son voisin n'avait pas effleuré son esprit. Elle n'aurait jamais cru qu'elle avait subi les agissements néfastes de son cambrioleur de voisin. Et pourtant, c'est ce qu'allaient découvrir les policiers de ce commissariat, après une minutieuse enquête. Ils relèveront les empreintes du voisin dans différents endroits de l'appartement cambriolé. Présenté ce dernier dimanche devant le procureur de la République près le tribunal d'Annaba, l'indélicat voisin a été mis sous mandat de dépôt en attendant son jugement.

A. Bouacha

TÉBESSA

Cinq personnes d'une même famille périssent asphyxiées

Cinq personnes, membres d'une même famille, ont péri, asphyxiées par le monoxyde de carbone, en leur domicile situé à Bir Mokadem dans la wilaya de Tébessa, a-t-on appris, hier, auprès de la Protection civile. Les corps de 5 personnes, membres d'une même famille, asphyxiées par le monoxyde de carbone, ont été découverts dimanche soir, en leur domicile situé à Bir Mokadem (40 km de Tébessa), a précisé la même source. Un radiateur à gaz défectueux est à l'origine de cet accident, selon la même source qui a ajouté que les corps des victimes, le père, ses deux épouses et ses deux enfants de 3 et 5 ans, ont été déposés à la morgue de l'hôpital de Bir Mokadem par les éléments de la Protection civile. Une enquête a été ouverte par les services de la Sûreté de la daïra de Bir Mokadem, pour déterminer les causes exactes de cet accident.

APS

2 morts dans un accident de la circulation

Deux personnes ont trouvé la mort dans un accident de la circulation survenu hier sur la RN 16, près de la localité de Morsot (35 km au nord de Tébessa), ont indiqué les services de la Gendarmerie nationale. Le conducteur et le passager d'un camion qui a dérapé avant de se renverser sont décédés sur le coup, a-t-on fait savoir de même source, rappelant que deux autres personnes avaient péri la semaine dernière au même endroit. Pas moins de 127 personnes sont mortes et 891 autres ont été blessées sur les routes de la wilaya de Tébessa depuis le début de l'année.

APS

MILA

À quand la libération de ce bout de la rue Bentounsi ?

Les autorités ont décidé de lancer une opération d'envergure de lutte contre tout ce qui est informel, à commencer par le squat, encombrant et anarchique des espaces publics, et ce, dans le seul but d'assurer la fluidité de la circulation et du flux des citoyens à l'intérieur des centres urbains et, du coup, permettre aux citoyens de se réapproprier les espaces communs et collectifs, perdus depuis des lustres du jargon urbanistique algérien !

Puisqu'on y est, qu'est-ce qui empêcherait le wali de Mila, lui qui veille personnellement à la bonne exécution de ces directives venues d'en haut, d'ouvrir à la circulation automobile, ce bout de la rue Mahmoud-Bentounsi qui passe devant sa résidence, fermé à la circulation automobile pour une exigence sécuritaire, depuis les années 1990.

Maintenant et tout le monde le sait et le dit à Mila, plus rien ne justifie cette mesure, largement dépassée, mais qui reste en vigueur juste par excès de zèle ou par autoritarisme ! Il faut dire que les automobilistes empruntant les rues Nouar-Alliouche et Salah-Boulhart, qui lui sont perpendiculaires et qui passent du côté sud et ouest de ladite résidence, sont contraints de faire tout un détour pour se diriger, c'est selon, vers l'est ou bien vers l'ouest de cette partie de la ville parce que ce tronçon de rue de quelques dizaines de mètres reste interdit à la circulation dans les deux sens !

A. M'haimoud

JIJEL

Rififi au FLN

La confection des listes de candidature pour les prochaines élections locales du 29 novembre prochain continue de provoquer la grogne des militants de certaines formations politiques.

Dans une requête transmise au SG du FLN, trois membres du Comité central de l'ex-parti unique dont l'actuel président de l'Assemblée populaire de wilaya, contestent vivement la confection de ces listes qui ne semblent pas faire l'unanimité parmi la base militante de ce parti, otage des pratiques népotiques. Les membres frondeurs estiment que la commission de wilaya de candidature est en réalité inexistante et que l'élaboration des listes des candidats pour les élections locales, a transgressé l'instruction 09 du secrétaire général. Plus loin, ils ont qualifié la manière selon laquelle le député Benayache de cette formation politique et l'actuel mouhafedh ont confectionné les listes électorales, de pratique mafieuse… On apprend que l'actuel mouhafedh, en l'occurrence Bouzekria, ex-instituteur, chapeaute la liste APW. Un choix qui a été fortement contesté par une bonne partie de la base militante.

B. M. C.

SUITE AU DÉRAILLEMENT D'UN TRAIN À HAMADI-KROUMA (SKIKDA)

Écoulement de 2 000 litres d'hydrocarbures

Un train de transport d'hydrocarbures a déraillé, dimanche vers 20h30, à Hamadi-Krouma, au lieudit Safsaf, à 4 km du chef-lieu de wilaya.10 wagons, 7 d'hydrocarbures et 3 de blé, se sont renversés sur la voie ferrée. Selon des sources concordantes, 2 000 litres d'hydrocarbures se sont écoulés, ce qui s'apparente à un risque de pollution important. En revanche, on ne déplore heureusement aucune perte humaine.

Zaid Zoheir

mobilis
partout avec vous

COMMUNIQUÉ

M'HENNI, la Nouvelle offre Mobilis destinée aux professionnels

Mobilis lance en exclusivité une nouvelle offre destinée aux professions libérales, commerçants et artisans, dénommée «M'HENNI».

«M'HENNI», l'offre qui s'adapte parfaitement aux besoins et qui répond aux attentes de ce segment de professionnels en offrant des avantages très attrayants :

Deux forfaits sont proposés : **800 DA** et **1 200 DA.**

Des appels à **0DA** vers les numéros favoris de **8h** à **18h.**

Jusqu'à **03** numéros favoris.

Des bonus allant jusqu'à **60 minutes,** offerts à chaque rechargement du forfait, valables vers Mobilis.

Des bonus allant jusqu'à 250 SMS offerts à l'activation, valables vers tous les réseaux.

Prix du SMS vers l'international le moins cher du marché à **12 DA.**

«M'HENNI» est une nouvelle formule simple d'utilisation, proposée sans frais d'activation, disponible à travers toutes les agences Mobilis.

«M'HENNI», l'offre des professionnels, s'ajoute à **«Tawfik»,** l'offre des étudiants et lycéens pour accompagner tout un chacun à l'occasion de la rentrée sociale et économique.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de Mobilis au www.mobilis.dz ou la page Facebook.